



**Réunion du Groupe de travail « Coordination des soins »  
du 12 mai 2017 à Messigny-et-Vantoux**

**Présents** : Mme ANDRE Caroline (CH Is sur Tille), M. BERNY Benoit (maire d'Orville), M. BLAISE Jean (maire Chanceaux), Mme JUNG Françoise (MDA 21), Mme LOUIS Catherine (PETR Seine et Tilles en Bourgogne), M. LOUIS Pascal (URPS Pharmaciens), Mme SARGENTINI Béatrice (Résidence « les Chenevières » St Seine l'Abbaye), M. TROUVE Pascal (PETR Seine et Tilles en Bourgogne), M. DROIN Philippe (ARS DD21), Mme GUAIS-LERAT Florence (ARS DD21)

**Excusés** : Mme BURILLE Catherine (maire de Léry), Mme COURTOIS Catherine (Complexe polyhandicap Croix Rouge), Mme MALLOT Bernadette (CHU), M. MICHEL Damien (URPS Pharmaciens), Y-F SYLVESTRE (URPS Kinés)

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<p>1 - Présentation de la convention cadre signée avec le Conseil Départemental en nov 2014</p> <p>2 – Partage des éléments de diagnostic et des pistes de réflexion</p>	<p>Les 3 objectifs relatifs à l'accès aux soins sont détaillés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la consolidation des établissements de proximité</li> <li>- le développement de l'exercice coordonné</li> <li>- l'accès aux soins des personnes fragilisées</li> </ul> <p>Les principaux éléments de diagnostic, tant populationnel, socio-économique, environnemental que sanitaire, issus du portrait socio-sanitaire du PETR réalisé par l'ORS sont explicités en séance.</p> <p>Il est précisé que les questions d'ordre environnemental seront traitées par le Groupe Prévention Promotion de la Santé, au regard notamment du poids de la mortalité</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>cardio-vasculaire sur le territoire.</p> <p>Sur la partie de l'offre de soins, Il est souligné que l'ancrage de l'hospitalier est à consolider, en particulier via le développement de consultations avancées. Cette réflexion sera à rapprocher des travaux menés dans le cadre du GHT auxquels est associée Mme ANDRE, en tant que membre du Comité stratégique.</p> <p>Un point de présentation des projets en cours sur l'hôpital d'Is-sur-Tille est également fait.</p> <p>Mme ANDRE précise que des consultations avancées en gériatrie seront prioritairement développées avant d'envisager des consultations mémoire dans le cadre de bilans gériatriques.</p> <p>Il est souligné que le Pays est en situation fragile en termes de soins ambulatoires au regard de la démographie des professionnels de santé.</p> <p>Il est également relevé l'absence de réseau de santé et de projets de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) sur le territoire.</p> <p>Il apparait important d'explicitier les différents modes d'exercice coordonné aux élus (MSP, pôle de santé,...) dans un souci de développement de projets ultérieurs.</p> <p>Il est fait état des diverses formes de coopération et des projets déjà opérationnels sur le territoire, en particulier de mutualisation de moyens (à Marsannay-le-Bois, à Messigny et Vantoux,...).</p> <p>Néanmoins, Mme ANDRE estime pour l'hôpital qu'il y a un vrai besoin de lisibilité des dispositifs existants sur le territoire, en grande partie d'initiatives privées.</p> <p>La situation de l'offre sur la commune de Saint Seine l'Abbaye est également évoquée. L'ARS reprendra contact avec le maire concernant l'évolution du projet en réflexion.</p> <p>Il est en outre pointé l'organisation de la Permanence Des Soins Ambulatoires suite à la cessation des gardes par les médecins généralistes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017. Les patients sont aujourd'hui orientés par le 15 vers la Maison médicale de garde de Dijon ou vers les urgences les plus proches selon la gravité de la situation.</p> <p>Dans ce cadre, il est fait état des travaux actuellement engagés au niveau régional par</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>l'ARS en concertation avec l'ensemble des acteurs pour renforcer la permanence et la continuité des soins et leur articulation avec la régulation et la médecine d'urgence.</p> <p>Mme ANDRE exprime sa préoccupation concernant la pérennité du dispositif à l'hôpital qui fonctionne avec des astreintes volontaires (actuellement avec 6 médecins) et sur les conséquences éventuelles sur l'autorisation de fonctionnement du service de médecine.</p> <p>Il convient d'amplifier la coordination des acteurs, d'imaginer des dispositifs de coopération entre l'ambulatoire et l'hospitalier, de saisir l'opportunité du CLS pour que les médecins se posent la question du maintien de l'offre de soins et de la coordination du 1<sup>er</sup> recours.</p> <p>Mme GUAIS-LERAT explicite dans ce cadre l'apport du dispositif PTA (Plateforme Territoriale d'Appui) qui va être opérationnel progressivement sur tout le territoire départemental et vise à amener aux professionnels de santé libéraux une fonction de coordination pour le suivi des patients complexes. Un travail sera évidemment mené avec les professionnels libéraux du territoire et avec le centre hospitalier pour préparer le déploiement des activités de la PTA.</p> <p>Consensuellement, le maintien de la présence médicale et la captation de nouveaux médecins ressortent comme des enjeux prioritaires.</p> <p>Sur l'exercice coordonné M. LOUIS comprend que la focalisation se place davantage sur les médecins généralistes. Cependant, il souligne les réticences des jeunes pharmaciens à s'installer à la campagne, surtout s'il n'y a plus de médecins.</p> <p>Il convient de travailler aussi sur une meilleure coordination avec les libéraux par le biais d'outils modernes de coordination (messagerie sécurisée).</p> <p>Mme ANDRE indique que, dans le cadre du GHT, le CHU travaille sur un système qui pourrait permettre aux médecins libéraux de travailler à un partage sécurisé d'informations entre hospitalier/libéraux et pharmaciens.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>Concernant la santé mentale, M. DROIN précise que le territoire relève du Secteur du CHU. Actuellement, des consultations régulières de pédopsychiatrie sont organisées à Is-sur-Tille mais en l'absence de représentants du CHU, le débat autour des problématiques de santé mentale est renvoyé à la prochaine réunion sachant qu'il est convenu d'inviter également M. MADELPUECH, en charge des réflexions sur la santé mentale au titre du PMP du GHT.</p> <p>Au carrefour de la santé mentale, il est évoqué le positionnement de la Maison des Adolescents et leurs parents qui intervient en interaction sur les structures du territoire sur l'aide à la parentalité pour les parents en difficultés.</p> <p>Mme YUNG explicite les missions de l'Adosphère et sa vocation à rayonner sur l'ensemble du département soulignant l'appui apporté dans le cadre de la territorialisation par l'ARS.</p> <p>Mme LOUIS confirme la volonté des élus d'externaliser des permanences sur l'ensemble du territoire et celle du Président du Conseil Départemental d'assurer à partir de la rentrée prochaine des conférences au sein des collèges pour les jeunes en invitant les parents.</p> <p>Mme ANDRE évoque la question des soins à domicile et le travail mené par l'ARS sur les SSIAD. L'ARS précise que ces travaux sont en cours au niveau régional, et que des discussions au niveau départemental suivront. Cette problématique sera débattue dans le cadre des travaux du groupe « autonomie » lors de la réunion programmée le vendredi 19 mai à Is-sur-Tille.</p> <p>Mme LOUIS mentionne aussi l'importance d'intégrer les problématiques des aidants dans les discussions du groupe de travail « autonomie ».</p> <p>M. DROIN résume les enjeux et les premières pistes de réflexion évoquées sachant que tout reste ouvert à la discussion en l'état actuel sur plusieurs points, dans l'attente du recueil des éléments de connaissance des acteurs de la médecine de ville et de</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<p>3 – Proposition d’orientations prioritaires</p> <p>4 – Calendrier des prochaines réunions du Groupe</p>	<p>l’hospitalier sur la santé mentale notamment.</p> <p><u>Sur l’ambulatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Développer des stratégies afin de maintenir la présence médicale et d’attirer de nouveaux professionnels de santé permettant de renforcer l’accessibilité de l’offre de soins</u></li> <li>- <u>Améliorer l’articulation et la coordination entre le CH d’is-sur-Tille et les professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours via de nouveaux dispositifs (PTA, télé-médecine, messagerie sécurisée,...)</u></li> <li>- Réfléchir à la mise en place d’interventions en addictologie sur le Secteur Nord du Pays au regard des indicateurs de mortalité</li> </ul> <p><u>Sur l’hospitalier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Conforter l’ancrage avec le CHU en développant des consultations spécialisées (gériatrie,...)</u></li> <li>- <u>Développer la présence de la Maison des Adolescents et de leurs parents sur le territoire</u></li> </ul> <p>Prochaines réunions fixées, sur un rythme d’une réunion par mois, au :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>mardi 06 juin à 20 h 00</b> dans les locaux du CH d’Is-sur-Tille Seront invités tous les médecins généralistes libéraux qui exercent sur le territoire, ainsi que l’URPS Médecins libéraux.</li> <li>- <b>mardi 04 juillet à 13 h30 à Messigny et Vantoux</b> dans les locaux de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon 4 rue des Ecoles.</li> </ul>	<p>Les participants valident ces orientations prioritaires, qui seront retravaillées dans les réunions suivantes, en termes de pistes d’actions.</p>